



Marais de Frocourt

Réhabilitation de milieux dégradés
Pâturage extensif

Région : Ile-de-France
Département : Val-d'Oise

Superficie de la zone humide : 58 ha

Superficie du site : 20 ha

Statuts de protection ou liés
à des inventaires :

Espace Naturel Sensible du Val-d'Oise.

Propriétaires : Commune d'Amenucourt

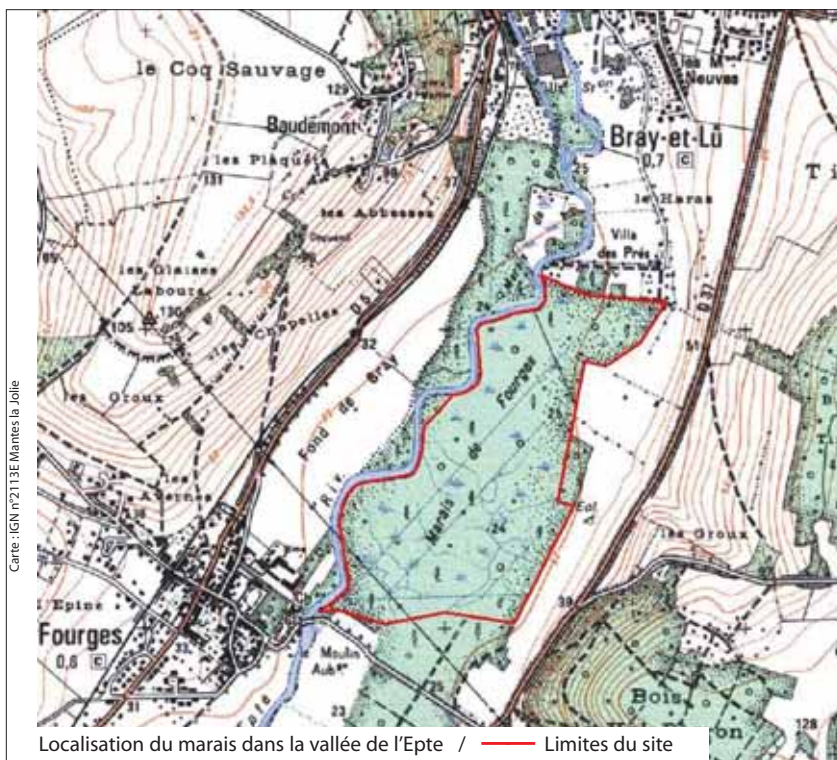
Gestionnaires : Conseil Général du Val d'Oise

(gros travaux de restauration), Parc Naturel Régional du Vexin Français (suivi technique et scientifique, gestion et entretien courant).

Convention tripartite Conseil Général, PNR et Syndicat intercommunal de gestion du marais.

Groupements végétaux tourbeux

ou para-tourbeux : Prairies humides à cirse maraîcher (*Cirsium oleraceum*), communautés à reine des prés (*Filipendula ulmaria*) et communautés associées, et saussaies marécageuses à saule cendré (*Salix cinerea*). Plus sporadiquement : cariçaies à laîche des marais (*Carex acutiformis*), bas-marais alcalins, bois de frênes et d'aulnes des rivières à eaux lentes et forêt de frênes et d'aulnes à cirse maraîcher. Reste de la zone humide occupé par des plantations de peupliers.



Localisation du marais dans la vallée de l'Epte / — Limites du site

DESCRIPTION GÉNÉRALE ET PAYSAGÈRE

Situé au cœur de la vallée de l'Epte, le marais de Frocourt s'étend sur 58 ha sur la commune d'Amenucourt dans le département du Val-d'Oise. La rivière qui passe sur la limite ouest du site est l'Epte ; elle fait la limite entre le Val d'Oise à l'ouest (Ile-de-France) et l'Eure à l'est (Haute Normandie).

Le marais est composé d'une mosaïque de milieux issus de ses différentes utilisations au fil de l'histoire et des variations de la nature du sol :

- groupements d'hydrophytes et des milieux inondés temporairement ;
- formations de prairies humides qui associent graminées, joncs et carex ;
- peuplements de hautes herbes et roselières ;
- boisements du type aulnaie alluviale.

Historique

➤ Du XVI^{ème} siècle jusqu'aux années 1950, le marais correspondait à une vaste prairie humide pâturée par des bovins venant des communes de Bray, Fourges et Amenucourt.

➤ Avec la création du Syndicat intercommunal du marais, les pâturages sont boisés et gérés par l'Office National des Forêts.

➤ En 1996, après les coupes d'exploitation des peupliers sur certaines parcelles, le PNR du Vexin français réalise une expérience pilote de restauration écologique du milieu consistant à favoriser à nouveau les prairies humides.

➤ En 1999, suite aux résultats positifs de cette expérience, la gestion de l'ensemble du marais est orientée vers la restauration d'une zone humide (20 ha d'espaces ouverts en prairie et reconstitution d'une forêt alluviale sur 38 ha).

➤ En 2004, le marais est intégré dans le cadre des Espaces Naturels Sensibles du Département du Val-d'Oise avec une convention déléguant la gestion du site au Parc. Le CG 95 finance les travaux et l'achat du matériel nécessaire.

Fonctionnement hydraulique général

Le marais est alimenté par la nappe de la craie, la nappe de l'Epte et les écoulements de versant liés à la pluviométrie.

Il est encore quadrillé par l'ancien système de drainage (fossés) issu de la popiculture. Ce système est progressivement abandonné (les fossés se comblent naturellement) pour une meilleure répartition de l'eau sur le site.



Vue générale d'une zone réouverte du marais de Frocourt



L'agrion de mercure est une espèce protégée au niveau national et figure dans l'annexe II de la directive habitats

USAGES ET FONCTIONS

Valeur écologique fonctionnelle

- Richesse écologique importante ;
- Plus de 200 espèces végétales. La reine des-prés (*Filipendula ulmaria*), le pigamon jaune (*Thalictrum flavum*) et l'iris jaune (*Iris pseudacorus*) occupent les grands espaces ouverts. Les joncs et les laïches s'étendent sur les zones fréquemment inondées. Trois espèces protégées en Ile-de-France sont présentes : la cardamine impatiente (*Cardamine impatiens*) la zannichellie des marais (*Zannichellia palustris*) et le flûteau fausse renoncule (*Baldellia ranunculoides*).
- Nombreux oiseaux nicheurs ou de passage fréquentent le site comme le tarier pâtre (*Saxicola torquatus*) ou le loriot d'Europe (*Oriolus oriolus*) ou, plus rarement, le tarier des prés (*Saxicola rubetra*), l'épervier d'Europe (*Accipiter nisus*), le bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*) et la bécassine des marais (*Gallinago gallinago*).
- Mares et fossés permanents ou temporaires accueillant de nombreuses libellules comme le cordulégastre annelé (*Cordulegaster boltonii*), espèce protégée en Ile-de-France, ou *Coenagrion mercuriale*.
- Présence abondante de la vipère péliade (*Vipera berus*), qui profite des grands espaces herbacés ouverts.

Autres usages

- Lié auparavant directement à l'économie locale par l'utilisation agro-pastorale puis par la populiculture ;
- Utilisation aujourd'hui moins lisible mais tout aussi importante de par son rôle de zone tampon en période de crue ;
- Contexte économique actuel du peuplier moins intéressant. De plus, il y a eu beaucoup de pertes dans les peuple-

ments qui restent encore à exploiter sur le site en raison des conditions climatiques difficiles de ces dernières années (tempêtes, maladies...);

- Chasse et pêche pratiquées sur le site ;
- Fonction paysagère, récréative et pédagogique : le marais constitue un support pédagogique pour des sorties nature sur la thématique de l'eau et des milieux humides, dans le cadre des animations organisées pour les scolaires ou le grand public.

MENACES ET ENJEUX DE PRÉSERVATION

Dans le contexte actuel, l'intégrité du marais n'est plus menacée par la poursuite de la populiculture et le drainage, le document d'aménagement forestier établi sur le site ayant préconisé, à l'issue de l'exploitation des derniers peupliers, la reconstitution d'une forêt alluviale mixée avec le maintien d'espaces ouverts. Les principaux enjeux portent davantage sur les points suivants :

- Nature et financement de la gestion à mettre en place pour restaurer et gérer les espaces ouverts (type de pâturage, le compléter ou non par des actions de fauche, éliminer ou non les souches de peupliers...);
- Techniques utilisées pour reconstituer la forêt alluviale et pour maintenir le site en eau suffisamment compte tenu du contexte climatique de plus en plus pré-occupant (baisse du niveau des nappes, pluviométrie insuffisante).

EXPÉRIENCES DE GESTION

Réhabilitation après exploitation des peupliers

Les travaux de réhabilitation, qui se sont réalisés sur 20 ha environ au total, se sont déroulés de la manière suivante :

- Ouverture du milieu
Environ 16 ha, divisés en deux parcelles de friches arbustives, ont été débroussaillés à l'aide de tracteurs à pneus basse pression, de débroussailleuses à main et de tronçonneuses. L'essentiel a été fait manuellement.
- Mise en place d'un pâturage extensif
Dix bovins Salers et six chevaux Camar-

guais pâturent ensemble sur le site (16 ha) afin d'entretenir le milieu ouvert. Un système de pâturage tournant a été mis en place ; il a été adapté au cas par cas au fil des saisons en fonction de l'évolution du site, régulièrement surveillée. Le pâturage mixte (équin et bovin) s'avère indispensable car il permet un réel impact sur la végétation (différences au niveau du piétinement et de l'alimentation).

- Création d'une mare
Afin de favoriser la flore et la faune associées aux habitats de bas-marais alcalin, une mare aux berges en pente douce (zones d'atterrissement sur tout le pourtour) a été créée dans une zone favorable (proximité de la tourbe, liaison avec un fossé maintenu en fonctionnement et toujours en eau). A noter que la création de la mare a permis l'apparition du flûteau fausse renoncule, espèce végétale protégée dans la région.

- Abandon progressif du système de drainage (sauf sur les marges) et meilleure gestion de l'eau sur le site
Le site est encore quadrillé par l'ancien système de drainage issu de la populiculture. L'objectif est de favoriser une meilleure répartition de l'eau sur l'ensemble du site.
Les fossés se comblent aujourd'hui naturellement ; seuls sont maintenus ceux qui entourent le site et le séparent des habitations ou des cultures. Des sorties d'eau doivent être colmatées.

Problèmes rencontrés et résultats obtenus

Lune des deux parcelles est en phase de restauration depuis 8 ans, l'autre depuis 2 ans seulement. Sur la parcelle la plus ancienne, les problèmes rencontrés ont été les suivants :

- Les souches de peuplier n'ont pas été enlevées en raison du coût élevé de l'opération. Cela induit des problèmes pour la gestion mécanisée du site : irrégularité du terrain, rejets nombreux et expansion de l'ortie aux abords de l'ancienne souche.
- Une espèce a dominé dans les premières phases de restauration : la reine des-prés, espèce de mégaphorbiaie qui n'est broutée par les chevaux que lorsqu'elle est au stade de jeune pousse. Des opérations de fauche complémentaires au pâturage ont dû être menées pour contrôler la dominance de cette espèce.



C. Balleux, 2005

Opérations de débroussaillage

Une gestion permise par l'implication de multiples partenaires

De multiples partenaires pour une gestion efficace des milieux...

• Privés et associatifs

- > L'Association des Camarguais du Vexin, qui est un réseau de propriétaires, met à pâturer ses chevaux de race Camargue depuis le début de l'expérience menée par le Parc.
- > La ferme de la Bergerie, exploitation agricole biologique située dans le Parc, met à pâturer ses bovins Salers.
- > L'Association Vie-vert et son équipe de techniciens pour l'entretien et la restauration des espaces naturels, réalise les opérations de fauche, débroussaillage, mise en place des clôtures.

• Institutionnels

- > Le Syndicat intercommunal de gestion du marais coordonne les associations locales d'usagers (chasse, pêche).
- > Le PNR Vexin français a initié les opérations de restauration écologique et gère aujourd'hui pour le compte du Conseil Général les espaces ouverts en prairie et le pâturage, le suivi scientifique et la valorisation pédagogique.
- > Le Conseil général du Val-d'Oise met en œuvre depuis 2003 les financements et la gestion de l'ensemble du site.

NOUS AVONS NOTÉ

- Des opérations de restauration après les coupes de peupliers concluantes
- Une restauration du milieu toutefois très lente : il faut probablement compter une quinzaine d'années avant d'avoir un milieu véritablement satisfaisant après ce type d'exploitation
- Des interventions en terme de restauration et de gestion qui doivent être réajustées fréquemment selon les réactions du milieu, les conditions climatiques ou les aspects matériels
- Une gestion multi-partenariale efficace qui permet d'impliquer les acteurs locaux et qui facilite la gestion et la surveillance au quotidien



Gestion des rejets de souche par le pâturage bovin (Salers)



Les chevaux camarguais et les bovins salers pâturent sur le site d'avril à novembre

➤ Toutes les opérations de fauche et débroussaillage ont dû être suivies de l'exportation des rémanents afin d'éliminer progressivement toutes les espèces à caractère nitrophile et appauvrir le milieu.

Les résultats obtenus sont incontestablement positifs puisqu'on observe la reconstitution d'un tapis de graminées de plus en plus épais et une diversification des espèces.

Ils sont encore limités puisque l'abandon du système de drainage s'est fait progressivement et que le pâturage n'est mixte que depuis trois ans.

A long terme, la peupleraie, qui est encore présente sur une grande partie du site, devrait disparaître totalement. A l'heure actuelle, cela induit à la fois le maintien d'un certain niveau de drains et empêche l'expansion des zones gérées en espace naturel.

Le multi-partenariat constitue un point fort de la gestion du marais de Frocourt. De nombreuses structures, privées, associatives et institutionnelles, s'associent pour une gestion durable et efficace du marais. Ce système partenarial est le fruit d'un travail de longue haleine mené depuis la création du Parc.

BIBLIOGRAPHIE

BORGES A., MERIGUET B., 2005 - Espace Naturel Sensible : Marais de Frocourt. Inventaire entomologique. Office pour les Insectes et leur Environnement (OPIE), 31p. [document miméographié]

JOLIVET S., 2005 - Espace Naturel Sensible : Marais de Frocourt. Inventaire odonatologique. Office pour les Insectes et leur Environnement (OPIE), 21p. [document miméographié] - PNR Vexin français, 1995 - Bilan écologique sur le marais de Frocourt, 37p.



Mare créée en 1999 avec des berges en pente douce